

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 14/10/2017**

L'an deux mil dix-sept, le quatorze octobre à 19h00, les membres du conseil de Sombernon, se sont réunis en assemblée au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Rémy GARROT, Maire.

Membres afférents : 13
Membres en exercice : 13
Membres présents : 10
Membres ayant pris part à la délibération : 13
Date de la convocation : 05/10/2017
Date de l'affichage : 05/10/2017

Etai(ents) présents : Rémy GARROT, Françoise RUINET, Gérard DELACROIX, Nadège JARDEAUX, Olivier LABROUSSE, Pascal MENTH, Jean-Claude DESPLANTES, Francine EUDELIN, Jocelyne CONSCIENCE, Sylviane POTOT.

Procurat(ions) : Michel ROIGNOT à Françoise RUINET, Sandrine DECAMP à Rémy GARROT, Régis DALAS à Gérard DELACROIX.

Etai(ents) absent (s) : Michel ROIGNOT, Sandrine DECAMP, Régis DALAS

Secrétaire : Françoise RUINET

66. Validation avenant 3 marché Station d'épuration

Vu le marché de travaux de la station d'épuration signé le 27/05/2013 avec l'entreprise Lyonnaise des Eaux d'un montant de 1 065 912.00 € HT,

Vu l'avenant n°1 présenté par l'entreprise au vu des imprévus survenus lors des travaux s'élevant à 14 981.60 € HT,

Vu l'avenant n°2 présenté par l'entreprise au vu de la nécessité d'installer un trop plein en cas de fortes pluies d'un montant de 10 500 € HT,

Vu l'avenant n°3 présenté par l'entreprise au vu du bilan des plus-value et moins-value au marché, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de la station d'épuration avec l'entreprise SUEZ pour une moins-value de 1 661.51 € HT,

AUTORISE le maire à payer les factures correspondantes,

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant au dossier

67. Validation Travaux hall mairie

Vu la délibération en date du 26/06/2017 autorisant le Maire à demander les subventions pour les travaux du hall de la mairie,

Vu l'accord de la Préfecture (DETR) et du conseil départemental (village Côte d'or),

Vu la consultation des entreprises,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer les devis suivants :

Bâtisseurs de l'Auxois : 9 186.50 € HT (11 023.80 € TTC) hall entrée

Bâtisseurs de l'Auxois : 2 610.00 € HT (3 152.00 € TTC) palier étage

Bâtisseurs de l'Auxois : 3 140.00 € HT (3 768.00 € TTC) montée escalier

LED : 2 146.00 € HT (2 575.20 € TTC) électricité

AUTORISE le Maire à payer les factures correspondantes et à signer tout document se rapportant au dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le maire fait un point d'information concernant l'avancement du dossier de la station d'épuration :
Le Décompte général et définitif des travaux étant en notre possession, nous allons pouvoir demander le solde des subventions à l'agence de l'eau et au conseil départemental. Suite à la réunion qui s'est tenu le 4 juillet dernier, Suez a confirmé que nous n'atteignons pas toutes les normes de rejet demandées par la police de l'eau mais nous ne polluons pas. Les normes obtenues actuellement répondent aux normes règlementaires mais pas à celles (très poussées) demandées par la police de l'eau. C'est pour cela que de nouveaux travaux (zone de traitement) à la sortie de la step sont nécessaires. Pendant 2 années, les rejets vont être observés et analysés. A l'issue de cette période de 2 ans, la DDT validera par un arrêté les normes de rejets observés. D'autre part, un accord entre la commune et Suez sera signé afin d'engager Suez si la police de l'eau ne validait pas les résultats obtenus.
- Le maire informe le conseil que pour le 2-3 décembre, l'association La Source d'Agey présentera le spectacle Pompéi à la salle polyvalente de Somberton. Une partie des recettes sera reversée au téléthon et la commune participera par le biais d'une remise sur la location de la salle.
- Le Maire informe le conseil municipal de changement de locataires.
Appartement DEMOREY Arnaud T3 repris par Mme Mégan RENAUD
Appartement DAL Marion T4 repris par Mme CHASSELOUP Marielle.
- Vœux du Maire : samedi 13 janvier : soirée cabaret apéritif dînatoire.

Fait à Somberton,
Le 16/10/2017

Le Maire,
Remy GARROT.

